FRC.I.5296A
Case
FRC
15417

TESTAMENT

POLITIQUE

ET

CONFESSION

DE

JEAN-PIERRE

BRISSOT.

Nous pouvons conclure de là,
Qu'il faut faire aux méchans guerre continuelle.
La paix est fort bonne de soi,
J'en conviens ; mais de quoi s'ert-elle
Avec des ennemis sans foi.

C'EN est donc fait, mon jugement est prononcé, et la guillotine va mettre fin à une carriere que j'avois le projet d'environner de tant de

THE NEWBERRY
LIBRARY

grandeur & de tant de richesses ! Envain j'ai cru pouvoir tromper le Peuple, sous les dehors d'un feint patriotisme, et l'amener au point de le museler de nouveau ; son bon-sens naturel a été plus puissant que mes beaux discours, que mon astuce et mon hypocrisie : c'est moi qui me suis trompé moi-même. J'éprouve aujourd'hui, d'une maniere bien terrible, la vérité de cette maxime du bon Lafontaine, que

La ruse la mieux ourdie
Peut nuire à son inventeur ;
Et souvent la perfidie
Retourne sur son auteur.

N'est-il pas bien cruel pour moi, après tant d'intrigues, tant de complots, tant de dévastations que j'ai causées, de perdre ainsi par un seul coup le fruit de tant de veilles, de tant de fatigues, & pour surcroît de douleur de voir que mon ouvrage est détruit, que mon parti est renversé, & que pas un seul être ne me plaigne ; je n'ai pas seulement la consolation de passer pour un martyr ; il ne m'a servi de rien d'afficher le stoïcisme le plus sévère, & ma longue hypocrisie a été inutile.

Cependant, comme je conserve toujours une tendresse de père pour les plans que j'ai formés & que je voudrois que, du moins, ils pussent servir en temps et lieu d'instructions au reste de mes sectateurs qui respirent encore ; je vais leur en tracer quelques apperçus autant que la situation déplorable où je me trouve pourra me le permettre.

D'abord, tant que le gouvernement monarchique a existé, j'ai senti que pour m'élever, faire une ample récolte d'argent & établir solidement ma réputation, il falloit se faire craindre de la cour, écrire contr'elle, la dénoncer au peuple, et flagorner à outrance ce peuple. Ce plan m'a assez bien réussi; non seulement la cour de Capet, mais les cours étrangeres m'ont acheté; je suis devenu pour toutes un être intéressant, d'autant plus intéressant que je singeois le républicanisme, & qu'avec ce masque je pouvois les servir plus surement et faire donner le peuple dans tous les pièges; je profitai très-bien de ces avantages, je m'enrichis & jamais les rois n'eurent d'agent plus actif & plus adroit que moi.

La cour m'avoit fait un pont d'or et s'étoit engagée à me prodiguer les récompenses les plus brillantes, si je parvenois à éteindre l'enthousiasme des Français pour la Liberté, & à les remettre de nouveau dans les fers de l'esclavage. Voici comment je m'y suis pris pour satisfaire à ce desir; malheureusement pour moi les évènemens ont trompé mon attente; j'ai fait beaucoup de mal en pure perte, et le bon génie du Peuple Français a traversé toutes mes mesures.

Je me suis d'abord étroitement lié avec Lafayette, nous avons toujours agi ensemble; il menoit l'armée Parisienne; par la terreur de ses mouchards et de ses assassins, il comprimoit les élans du peuple; il empoisonnoit l'opinion publique par l'immensité de libelles qu'il faisoit circuler: moi, j'entretenois l'engouement des Parisiens en

sa faveur ; je le déifiois presque, et je puis dire que c'est mon influence qui l'a soutenu pendant presque tout son règne.

Mais comme la fermentation de raison universelle qui avoit amené la Révolution française ne s'éteignoit pas à notre gré, qu'il existoit un grand nombre de défenseurs de la Liberté parmi les écrivains, et surtout dans la société des Jacobins, que les persécutions ne faisoient qu'ajouter au courage de ses vrais amis du peuple, j'imaginai un *coup de maître* pour les perdre tous à la fois, glacer de terreur tous les Français et les précipiter pour des siècles, dans l'indolence et la stupeur de la servitude.

La Fayette et Mirabeau s'étoient servi d'un moyen que j'avois conseillé pour faire décréter la *loi martiale* ; ce moyen avoit été de faire assassiner le Boulanger François. Eh bien ! ce fut de cette loi martiale, que je regardois un peu comme mon enfant, que je resolus de me servir, afin de débarrasser la cour de ces surveillans, de ces républicains qui faisoient marcher le Peuple d'un pas si ferme vers un gouvernement libre.

Mais pour avoir l'occasion d'employer cette loi terrible à l'exécution de mon plan, il falloit exciter un attroupement, surtout un attroupement des meilleurs patriotes.

Louis, par ses parjures répétés, par ses complots, par sa fuite à Varennes avoit entièrement perdu la confiance des Français. Les hommes énergiques qui se dévouoient pour le salut du peuple s'indignoient d'être gouvernés par ce traître, &

leurs ames fieres étoient impatientes de rompre le joug honteux qui les retenoit encore. Ce fut donc à exciter ce mouvement généreux que je m'attachoit ; je communiquai ma pénsée à Louis, à Antoinette, à Lafayette ; ils la trouverent merveilleuse, et dès-lors, il ne fut plus question que l'exécution. Nous mêmes donc tous nos affidés, tous nos agens en œuvre, pour échauffer les ames des patriotes, allumer les imaginations vives, et bientôt un cri général demande que tous les citoyens Français déclarassent individullement leur vœu sur la question de savoir si Louis XVI, malgré ses parjures, seroit conservé sur le trône des Français? Ces premieres tentatives eurent tout le succès que j'en attendois ; la proposition s'éduisit, frappa, on n'y vit que l'espoir de purger la France d'un parjure, d'un traître, d'un tyran, bientôt la fermentation fut au comble : alors, je produisis une pétition que j'avois toute prête, et il fut résolu qu'elle seroit portée sur l'autel de la Pátrie, et que tous les citoyens seroient invités à venir la signer le dimanche suivant.

Une fois tous rassemblés à cet effet nous devions faire entourer le champ-de-mars par une force armée formidable et les foudroyer sans miséricorde. On sait tout les détails de cette journée, il est inutile que je les rappelle. Je dirai seulement que nous n'eûmes qu'un demi succès, il n'y eut pas autant de victimes que nous le comptions, ceux auxquels nous en voulions le plus se sauverent. Cependant, nous parvinmes à inspirer la terreur, à abattre l'opinion publique, à relever l'assurances des aristocrates et des royalistes ; mais, ce succès ne fut qu'éphe-

mere, par la pusillanimité de la cour et de Lafayette : au milieu de leur triomphe, ils eurent peur, et par là, ils apprêtereut leur chute. Ils n'eurent ni assez de courage, ni assez d'audace, ni peut-être assez de sélératesse, pour suivre de point en point mon projet.

Car, le massacre du champ de mars ne devoit être qu'un prélude pour effrayer et préparer le peuple à voir sans mesures et sans resistance, les coups plus hardis que je voulais que l'on portât. Je leur avois fait toucher au doigt, pour opérer la nécessité d'aller du champ de mars à l'assemblée nationale, aux Jacobins, aux cordeliers, avec toute la force armée et des canons, de les investir, de les renverser et de ne pas laisser un de leurs membres. C'étoit là le coup qui eût affermi la couronne sur la tête de Louis Capet ; il avoit la balle, il devoit la jouer, il seroit à présent plein de vie et tout puissant, le Peuple seroit enchaîné et, je ne serois pas au moment de porter ma tête sur un échafaud.

Retenez donc bien cette maxime, ô vous qui partagez mes principes et qui me survivez, lorsque l'on conspire contre sa patrie, il faut étouffer en soi tous sentimens humains, il faut ne voir que son but, et pour y arriver, faire répandre des fleuves de sang, s'il le faut. En de telles conjonctures, la moindre foiblesse d'un conjuré, la moindre sensibilité, le moindre mouvement humain le perd. La patrie a tant à punir dans la personne d'un conspirateur, il aliene tellement tous les membres du corps social dont il a tramé la perte, qu'il doit être bien assuré que s'il est démasqué on ne lui fera point de grace : en conpiration, il n'y a point de gradations dans les délits ni dans les peines, l'intention même est un crime capital qui doit être puni comme tel.

Ce coup ayant donc manqué, les actions de la cour et de Lafayette baisserent chaque jour d'avantage. Pour les relever, je ne trouvai d'autre moyen qu'une déclaration de guerre. L'armée étant dans

les mains du roi, en la faisant commander par des chefs dévoués à sa personne et s'entendant avec les puissances étrangeres, en peu de mois, la France étoit épuisée, l'ennemi y entroit, on lui rendoit nos villes dans lesquelles il mettoit garnison, il venoit jusqu'à Paris protéger la cour, et militairement nous jugions et expédions tous les patriotes, et la Liberté étoit écrâsée pour jamais, et tout l'espoir des républicains étoit perdu. Les imprudences de la cour ont encore fait manquer ce plan, ainsi, j'ai fait périr deux millions d'hommes, et je n'ai fait par là que me démasquer. Que m'importeroient la perte de ces deux millions d'individus, si j'avois réussi! mais, malgré toutes mes mesures, toutes mes intrigues, l'esprit public qui s'est dirigé, de la maniere la plus surprenante, en France, vers la Liberté; cet esprit public a tout déjoué; le peuple a fait voir, qu'éclairé par le desir d'être libre, et par les simples lumieres du raisonnement, il en sait plus que tous les sophistes; il faudra désormais beaucoup d'art pour le faire donner dans des pieges.

Cependant, si j'eusse mis plus de soin à ressaisir ma popularité, je pense que j'aurois encore eu l'espoir de le mèner; la faute que j'ai faite depuis l'établissemest de la République a été de ne pas siéger parmi les montagnards de la convention, de ne pas avoir tenu leur langage pour mieux les dupper; j'avois suivi cette marche quand la cour existoit, et elle m'avoit réussi; en servant la royauté alors, je faisais décréter des ministres d'accusation, je dénonçais le comité Autrichien, et par ces ruses je faisais prendre les mesures les plus désastreuses pour la liberté. J'ai donc eu tort d'affecter de rompre sans cesse en visiere la montagne, j'ai trop écouté ma passion et ceux qui composoiennt mon parti n'étoient ni assez impénétrables, ni assez adroits, ni assez forts de génie, ni aussi déterminés que je le voulois.

Avec cette profonde dissimulation qui formoit le caractère de Louis XI, nous serions peut-être par-

venus à avoir les forces départementales, à fédéraliser la France; alors nous eussions été tout puissans; alors tout auroit plié devant nous; alors tous ces patriotes qui composent la montagne, auroient eu le sort que moi et mes principaux complices allons subir aujourd'hui; alors nous pourrions dire que les Français ont été formés pour nos menus plaisirs.

Tout cela n'a pas eu lieu, et je vais à la guillotine, et tout mon génie intriguant, loin de faire perdre au Peuple Français le goût de la Liberté, n'a fait que rendre à ce goût un besoin impérieux, une passion qui remplit tous les cœurs. Je n'ai plus d'espoir, il faut me résigner; mais, du moins, ô mes sectateurs, que j'aye la consolation, en mourant, de penser que mes fautes vous seront profitables, et que l'étude de votre vie sera de chercher à faire renaître les occasions de continuer mon ouvrage, et de détruire cette Liberté populaire que j'abhorre puisqu'elle m'envoye au supplice.

Surtout, n'oubliez jamais que pour vous assurer d'un plein succès, vous devez vous attacher à mettre dans toutes vos opérations, la plus profonde dissimulation, qu'il faut étouffer en vous tous les sentimens de la nature et de l'humanité, que vous devez faire usage à propos de la calomnie, de la louange, que la fourbe, l'hypocrisie, toujour la fourbe et l'hypocrisie sont les grands moyens pour tromper, égarer un Peuple naturellement confiant, bon & droit, & qu'enfin, il faut toujours paroître ne s'occuper que de lui, pour le faire tomber sûrement dans le précipice, en excitant sa reconnoissance.

Mais la fatale charrette qui doit me conduire à l'échafaud m'attend; je n'écrirai plus.... Adieu, mes anciens compagnons, adieu, profitez de mon exemple et de mes préceptes.

De l'imprimerie du Véritable Créole Patriote, rue Transnonain, ancien couvent des Carmelites.